

	Enregistrement Fiche d'avertissement	Réf :	QUA_EN_FA_008
		Version :	01
		Date d'application :	28/07/2026

Émetteur : Marion DANSETTE Fonction : Responsable Qualité & Affaires Réglementaires Adresse : 10 rue du Docteur Lancereaux, 75008 Paris E-mail : qualite.trg@orisha.com	Destinataire : clients et utilisateurs concernés Copie : Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM)
--	---

Le 28/07/2026,

À l'attention de nos clients et utilisateurs : correspondant matériovigilance, directeur d'établissement, personnel administratif et soignant, directeur des systèmes d'information.

Produit : logiciel NETSoins – V2026.05 et V2026.07 (NETSoins DM V3.1.X.X)

Objet : Erreur dans la planification d'un traitement

Madame, Monsieur, Cher client,

La société Teranga Software vous informe de la mise en œuvre d'une action corrective volontaire pour remédier à la situation suivante :

Lorsque le médecin réalise une modification de la planification d'une prescription lors d'un renouvellement ou d'une modification, la planification dans le plan de traitement peut ne pas lui convenir dans certains cas pour des types de planifications complexes.

En effet, 2 cas sont possibles :

- la modification ou le renouvellement peut se baser sur la date de la prescription initiale
- la modification ou le renouvellement peut se baser sur la date de modification ou de renouvellement

Selon le cas, la planification n'est pas la même.

Le logiciel NETSoins DM se base sur le premier cas afin de permettre une continuité du cycle. La "continuité des cycles" lors d'une modification ou d'un renouvellement a été mise en place lors de la version V25 (12/05/2025). Lorsqu'une prescription en cours est modifiée ou renouvelée, nous recalculons le plan de traitement depuis la date de prescription initiale et non en fonction de la date de la modification ou du renouvellement. Cela permet d'éviter notamment les chevauchements de prises ou les prises tous les jours pour une fréquence tous les X jours.

Mesures provisoires recommandées :

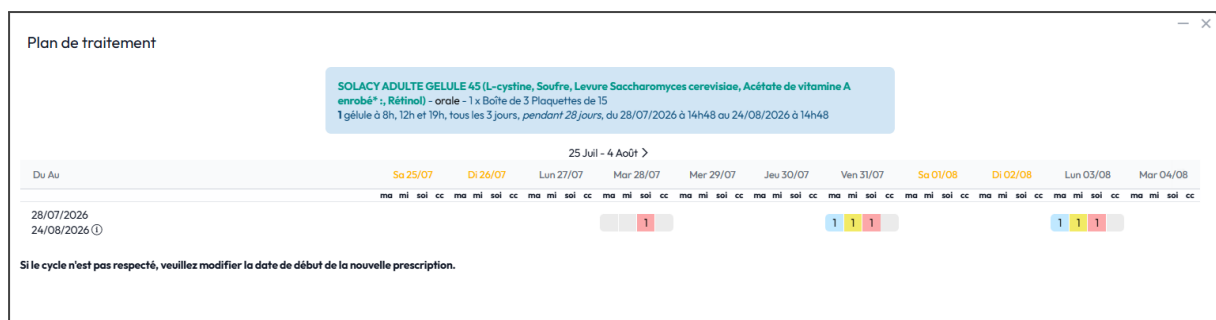
Afin de vérifier la planification, nous vous recommandons de cliquer sur l'étiquette plan de traitement, disponible dans le récapitulatif avant signature.

Point d'attention : Si la prescription initiale avait une fréquence en "Tous les X jours" ou "jours de prise / jours d'arrêt", ou "jours d'arrêt / jours de prises" ou encore "J1,J2, J3, etc." alors l'étiquette "Plan de traitement" affiche le message "Cliquez sur le bouton "Plan de traitement" pour afficher le détail des planifications". La modale accessible affiche le détail de la planification sur une période allant de J-3 à J+7 et permet au prescripteur de vérifier le cycle d'administration du résident. Dans le cas d'une modification, la continuité du cycle est assurée néanmoins, il reste **impératif de vérifier que le cycle d'administration correspond toujours notamment en cas de modification de posologie** en cliquant sur l'étiquette "Plan de traitement".

Actions correctives :

Une correction a été mise à disposition en V3.1.1.10 (V2026.05) et V3.1.3.4 et (V2026.07) de NETSoins DM le 13/07/2026. Suite à ce correctif :

- lors du renouvellement ou de la modification d'une prescription avec une fréquence "Tous les jours" d'avoir accès à l'affichage du plan de traitement détaillé via l'étiquette "Plan de traitement". Cela permet au prescripteur de vérifier la continuité du cycle d'administration liée à la prescription réalisée.



- l'utilisateur est informé qu'en cas de renouvellement ou modification d'une prescription médicamenteuse, il est vivement recommandé de consulter l'étiquette "Plan de traitement" qui permet de vérifier que le plan de traitement généré est bien conforme aux attentes du prescripteur. Ce point est particulièrement recommandé en cas de posologie complexe (progressive ou dégressive ou fréquence différente de "tous les jours").

Si vous modifiez la posologie du médicament, il est important de vérifier que le plan de traitement est toujours conforme à vos attentes. Pour cela, cliquer sur l'étiquette "Plan de traitement".

Nous vous recommandons de réaliser la mise à jour dans les **meilleurs délais**.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à prendre contact avec votre commercial référent. Vous pouvez également joindre notre Service support.

Transmission de la fiche d'avertissement :

Cet avis doit être transmis à toute personne concernée. Veuillez-vous assurer que tous les utilisateurs potentiels de votre (ou vos) établissement(s) ont pris connaissance de cet avis de sécurité et des actions recommandées.

Teranga Software renouvelle son engagement pour la sécurité et la qualité de ses produits.

Nous vous remercions pour votre confiance.

Cordialement,

Marion Dansette
Responsable Qualité & Affaires Réglementaires

Formulaire d'accusé de réception et de réponse client

Nom et adresse du client :	
-----------------------------------	--

☐ J'accuse réception des informations contenues dans la fiche d'avertissement, certifie que ces informations ont été communiquées à l'ensemble des utilisateurs et m'engage à mettre à jour NETSoins ou cliquer [<ICI>](#).

Nom et prénom du signataire :	
Titre :	
e-mail :	
Téléphone	
Date :	
Signature :	

Nous vous remercions de nous envoyer le formulaire de confirmation dûment rempli :

- soit par mail à l'adresse qualite.trg@orisha.com
- soit par courrier à Teranga Software – Service Qualité : 10 rue du Docteur Lancereaux, 75008 Paris
- soit via le [formulaire d'accusé de réception](#)